REPUBLIQUE FRANÇAISE

RAPPORT N° 106

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES BOUCHES-DU RHONE

Direction des Services Généraux Service Achat et Gestion d'Equipement, de Fournitures et Déménagements 13241

RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 30 MARS 2018 SOUS LA PRÉSIDENCE DE MME MARTINE VASSAL RAPPORTEUR(S): M. YVES MORAINE

OBJET : Mobiliers et matériels réformés pour attribution à des associations de bienfaisance sportives, culturelles et socio-culturelles.

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Monsieur le délégué à l'Administration générale, services généraux et grands évènements institutionnels, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

La commission d'attribution des biens réformés qui s'est réunie le 14 décembre 2017 a validé l'attribution de biens mobiliers à l'association des locataires de la cité Michelis et de biens matériels à l'association Le Roudelet-Felibren de Château Gombert.

La liste des biens mobiliers et matériels qui ont été attribués figure en annexe 1.

Ce rapport relève de la délégation de l'Administration Générale.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL